



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/21697
4 septembre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATEE DU 4 SEPTEMBRE 1990, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'ALBANIE AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

Me référant à votre télégramme du 26 août 1990 relatif à la résolution 661 (1990) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous informer qu'après avoir apporté son soutien à la résolution 662 (1990) du Conseil de sécurité - ce dont le Ministre des affaires étrangères, M. Reis Malile, vous a informé dans sa lettre du 11 août 1990 - le Gouvernement de République populaire socialiste d'Albanie apporte également son soutien à la résolution 661 (1990) du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la République
populaire socialiste d'Albanie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Bashkim PITARKA
